

Vie privée et liberté d’expression des jeunes – Plan du module destiné à la Colombie-Britannique

Les cinq leçons du module proposent des activités conçues pour être utilisées parallèlement aux fiches de renseignements de la BCCLA qui présentent le droit substantiel en la matière. On les trouve ici : bccla.org/edevices.

Idée maîtresse

Au Canada, le droit à la vie privée relativement aux appareils électroniques personnels (téléphones intelligents, tablettes électroniques, etc.) et le droit à la liberté d’expression diffèrent en fonction du contexte. Le droit à la vie privée des élèves est restreint lorsqu’ils sont à l’école, et ils sont sujets à des sanctions disciplinaires lorsqu’ils s’expriment en ligne, que ce soit à l’extérieur du périmètre scolaire ou après les heures de classe.

Compétences visées

- Adopter et assimiler le langage juridique utilisé dans le domaine du droit régissant la protection de la vie privée au Canada.
- Comparer et mettre en relief les droits à la vie privée dans différents contextes.
- Articuler les droits à la vie privée et à la liberté d’expression des élèves inscrits dans un programme d’études secondaires.
- Appliquer des critères juridiques à des scénarios donnés et utiliser un raisonnement juridique pour tirer des conclusions en prenant en compte des points de vue différents.
- Comprendre les objectifs et les intérêts des différents intervenants du milieu judiciaire qui sont concernés par cette question juridique.
- Débattre des mérites et des lacunes de la législation en vigueur.
- Relever les lacunes potentielles du droit régissant la protection de la vie privée des élèves.

Contenu

- La *Charte canadienne des droits et libertés* (spécifiquement l’article 8)
- Structure et pouvoirs du système judiciaire canadien
- Jurisprudence relative au droit à la vie privée des élèves au Canada
 - *R c M(MR)*, 1998 RCS 393
 - *R c AM*, 2008 CSC 19
 - *R c Fearon*, 2014 CSC 77

Principes d’apprentissage des Premières Nations

- L’apprentissage est holistique, réflexif, réfléchi, expérientiel et relationnel (axé sur l’interdépendance, les relations réciproques et le sens du lieu).



Concepts essentiels abordés :

- Vie privée
- Liberté d'expression
- Changements technologiques en droit
- Droits des jeunes

Questions fondamentales :

1. Comment la loi canadienne régit-elle le droit relatif au respect de la vie privée?
2. Quels sont les droits à la vie privée des élèves relativement à leurs appareils électroniques personnels pendant qu'ils se trouvent à l'école?
3. Quels sont les droits à la vie privée des élèves relativement à leurs appareils lorsqu'ils ont affaire à des agents de police?
4. Quelles sont les lois et les politiques qui régissent l'expression des élèves en ligne?

Réflexion sur l'enseignement

Ce module vise à donner aux élèves l'occasion d'étudier un aspect très important des droits légaux dont ils jouissent au Canada, c'est-à-dire le droit à la vie privée et à la liberté d'expression. Aujourd'hui, les élèves se promènent dans les couloirs de l'école avec des appareils rangés dans leurs poches qui contiennent une foule de renseignements de nature privée. Leur vie sociale à l'école s'étend bien au-delà de ses couloirs pour atteindre la sphère numérique. Il est donc essentiel que les élèves soient conscients de leurs droits dans ces espaces et de la responsabilité qu'ont les enseignants de les respecter, tout en s'acquittant de leur devoir de protéger l'ensemble des élèves. C'est également l'occasion pour les élèves de se pencher avec un œil critique sur la façon dont la loi régit la vie privée d'une manière générale et dans le contexte scolaire en particulier, et de se demander s'ils sont ou non d'accord avec ce cadre juridique ou s'ils l'aborderaient d'une manière différente.

Ce module vise à permettre aux élèves d'appréhender ce domaine complexe du droit, ainsi que la manière dont les valeurs de notre société en matière de vie privée et de liberté d'expression influent sur la législation et les décisions judiciaires. L'atteinte de cet objectif passe par la reconnaissance des principes d'apprentissage des Premières Nations, à savoir que l'apprentissage est *holistique, réflexif, réfléchi, expérientiel et relationnel* et que le savoir n'existe pas hors de tout contexte. Ce que nous apprenons et la façon dont nous l'apprenons sont grandement influencés par notre environnement, et cela est d'autant plus vrai pour l'apprentissage du droit et l'interprétation de la loi. La loi elle-même est une réaction aux mœurs de la société et un reflet de nos valeurs. Il est donc essentiel que l'apprentissage et la pratique du droit se fassent d'une manière qui intègre

de multiples expériences et visions du monde. Ce module vise aussi à initier les élèves à cette approche, en mettant l'accent sur les expériences relationnelles et les acquis expérimentiels qui privilégient la mise en pratique de compétences et le travail en commun. Un grand nombre de discussions, ainsi que la tenue d'un journal, ouvrent la voie à de nombreuses possibilités de réflexion critique.

Les **compétences de base** sont intégrées dans tous les aspects de ce module de formation. Les élèves ont l'occasion d'échanger leurs réflexions à différents moments au cours des discussions et des débats qui portent sur leurs valeurs en matière de vie privée et de liberté d'expression (remettre en question et approfondir), en s'appuyant sur des décisions judiciaires, des écrits de spécialistes sur le sujet et leur vécu personnel. Ils se font une opinion, fondée sur des critères, au sujet de décisions juridiques et de politiques scolaires en vigueur, en comparant des points de vue différents (analyse et critique). Ce faisant, ils apprennent à reconnaître les liens entre la manière dont la société aborde la question de la vie privée et de la liberté d'expression et la manière dont les décideurs définissent ces mêmes concepts, et ils en débattent en vue de déterminer si ces valeurs sociétales y sont reflétées correctement ou s'il y a lieu de les remettre en cause (contribution au discours social). En dernier lieu, les élèves communiquent leurs réflexions tout au long de ce module de formation (acquérir, interpréter et relayer l'information) en salle de classe, au sein de petits groupes de collaboration, et comme apprenant individuel (entrer en contact et dialoguer avec les autres).

Portée et enchaînement proposés

Activités et tâches	Matériel	Considérations
Leçon 1 : Droit relatif au respect de la vie privée		
<p>1. Introduction : Quatre coins [30 min] Préparer le terrain pour engager la réflexion des élèves et faire appel à leur imagination et à leurs opinions en leur demandant de s'orienter dans la salle selon qu'ils sont tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les 10 énoncés suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ma chambre est un espace privé. 2. Mon placard est un espace privé. 3. Mon casier à l'école est un espace privé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Affiches indiquant la place des quatre prises de position : tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord. 	<p>Amener les élèves à réfléchir à l'application du concept de vie privée dans leur propre vie.</p> <p>Questions à poser : À votre avis, quels domaines/articles/aspects de votre vie sont interdits d'accès? À qui ces espaces sont-ils interdits?</p> <p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont-ils capables d'expliquer pourquoi ils sont arrivés à la conclusion qu'ils ont tirée pour chaque énoncé?

<ol style="list-style-type: none"> 4. Si je mets un cadenas sur quelque chose à la maison, le contenu de cette chose est privé. 5. Si je mets un cadenas sur quelque chose à l'école, le contenu de cette chose est privé. 6. Mes textos sont privés. 7. Mes photos sont privées. 8. Mon historique de recherche est privé. 9. Le journal personnel que je tiens est privé. 10. J'ai le droit à un espace qui m'est réservé et auquel même mes parents doivent avoir la permission d'accéder. <p>Consigner le nombre d'élèves qui se trouvent dans les quatre coins pour chacun des énoncés. Alimenter ensuite la discussion sur les résultats en posant des questions.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Ces raisons s'accordent-elles avec l'un ou l'autre des critères qui seront abordés ultérieurement?
<p>2. Introduction au cadre juridique : La Charte [Penser-Préparer-Partager – 30 min]</p> <p>Les élèves visionnent une courte vidéo (en anglais) qui présente la <i>Charte des droits et libertés</i> : https://www.tv.o.org/video/the-charter-of-rights-and-freedoms</p> <p>Ensuite, ils passent la <i>Charte</i> en revue individuellement, ainsi que le graphique qui l'accompagne https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sic/rfc-dlc/ccrf-ccd/img/7RF-Infographic-EN.jpg puis, en groupes de deux, ils discutent de ce qui leur a paru le plus intéressant et en rendent compte à la classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projecteur vidéo • Brochure et graphique portant sur la <i>Charte</i> 	<p>Amener les élèves à réfléchir au droit qui guide ultimement toute prise de décision dans ce contexte.</p> <p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le critère utilisé par les tribunaux canadiens pour établir un équilibre entre les droits individuels et les responsabilités de l'État?

<p>Une fois la discussion terminée, poser les questions suivantes aux élèves :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi aurions-nous besoin d'une Charte des droits et libertés? 2. Pourquoi nos droits seraient-ils limités par le gouvernement? <p>S'assurer que les élèves comprennent comment les droits sont limités par l'État en se référant à l'article 1 de la <i>Charte</i>.</p>		
<p>3. Introduction au cadre juridique : La <i>Charte</i> [Revue d'affaires pertinentes – 20 min]</p> <p>Les élèves reçoivent de courts résumés des faits ayant rapport à trois affaires (<i>Multani, Gilles et Kapp</i>) et ils utilisent leurs connaissances de la <i>Charte</i> pour déterminer les articles qui pourraient s'appliquer.</p> <p>Les élèves commencent à prendre connaissance des résumés tout en prenant des notes de lecture. L'activité reprend le lendemain.</p> <p>Trois questions d'orientation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quel est le problème sur lequel la Cour se penche dans les affaires relatées dans chacun des résumés factuels? 2) À quelle catégorie de droits et libertés conférés par la <i>Charte</i> se rapporte chaque affaire? 3) Dans vos propres mots, quels droits ou libertés spécifiques sont visés par chacune de ces décisions? 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents à distribuer présentant un aperçu factuel général de trois affaires 	<p>Amener les élèves à mettre en application leurs connaissances nouvellement acquises relatives à la <i>Charte</i>.</p> <p>Cet exercice vise à faire découvrir aux élèves l'analyse juridique et quelques-uns des défis que pose l'interprétation de la <i>Charte</i>.</p> <p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves commencent-ils à appréhender la manière dont leur quotidien peut faire intervenir les droits garantis par la <i>Charte</i>? • Les élèves font-ils preuve d'une capacité accrue à cerner les enjeux? • Les élèves commencent-ils à prendre conscience des façons dont les actions de l'État peuvent empiéter sur leurs droits? • Les élèves utilisent-ils des éléments de preuve tirés des résumés factuels pour étayer leurs conclusions?

Leçon 2 : Approfondir le sujet – La législation visant la protection de la vie privée en contexte		
<p>1. Introduction au cadre juridique : La Charte [Retour à l'activité de la journée précédente – 20 min]</p> <p>À l'aide de gomme adhésive, les élèves apposent les intitulés des causes à côté des catégories de droits et libertés les plus pertinentes selon eux à l'affaire en question.</p> <p>Une discussion s'ensuit avec tous les élèves de la classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affiches arborant différents articles de la <i>Charte</i>, apposées sur les murs de la salle de classe • Cartes plastifiées portant les intitulés des causes • Gomme adhésive pour apposer les intitulés des causes à côté des articles pertinents de la <i>Charte</i> 	<p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves commencent-ils à appréhender la manière dont leur quotidien peut faire intervenir les droits garantis par la <i>Charte</i>? • Les élèves font-ils preuve d'une capacité accrue à cerner les enjeux? • Les élèves commencent-ils à prendre conscience des façons dont les actions de l'État peuvent empiéter sur leurs droits? • Les élèves utilisent-ils des éléments de preuve tirés des résumés factuels pour étayer leurs conclusions?
<p>2. Introduction au cadre juridique : La jurisprudence – R c MR, 1998 CSC 393 [Se placer sur une ligne, 30 min]</p> <p>Les élèves disposent de 15 minutes pour lire un résumé de l'arrêt de principe sur la fouille d'élèves par des enseignants : <i>R c MR</i>.</p> <p>Les élèves reçoivent également l'ensemble des facteurs dégagés dans l'arrêt <i>R c MR</i> qui doivent être pris en considération pour déterminer si une fouille est raisonnable.</p> <p>Après avoir lu les documents, les élèves indiquent dans quelle mesure ils ou elles sont d'accord avec la décision de la Cour suprême en se plaçant sur une ligne au plancher en fonction de leur sentiment. Une extrémité de la ligne correspond à un oui définitif et l'autre à un non catégorique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Copies de la revue de l'affaire <i>R c MR</i> et des critères juridiques/facteurs à prendre en considération • Ruban adhésif pour tracer une ligne sur le plancher sur laquelle les élèves se placent 	<p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont-ils capables de se forger une opinion après avoir lu un ensemble de faits? • Les élèves sont-ils capables d'articuler leur opinion et de la faire valoir devant leurs pairs?

<p>Les questions de discussion suivantes peuvent être inscrites au tableau pour aider les élèves à clarifier leur position :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quel argument pourriez-vous avancer pour justifier le renforcement des droits des élèves en matière de respect de la vie privée? 2) Quel argument pourriez-vous avancer pour justifier la limitation des droits des élèves en matière de respect de la vie privée? 3) Modifieriez-vous les critères définis par la Cour suprême pour les fouilles d'élèves? Si oui, de quelle façon? 		
<p>3. Organisation et préparation d'un débat [30 min]</p> <p>Sélectionner aléatoirement cinq élèves (en s'assurant qu'ils sont représentatifs de l'ensemble), et diviser les élèves restants en deux groupes à partir du milieu de la ligne.</p> <p>Dans chaque groupe, les élèves préparent cinq déclarations qui affirment leur position et ils formulent cinq questions à poser à l'autre équipe.</p> <p>Les cinq panélistes retenus déterminent les facteurs qui peuvent influencer leur choix.</p> <p>Rappeler aux élèves qu'ils peuvent consulter les notes qu'ils ont prises précédemment relativement aux questions de discussion pour formuler leurs déclarations ainsi que les questions à poser. Rappeler aux panélistes qu'ils peuvent consulter ces notes pour clarifier leur position et préciser leurs attentes vis-à-vis des intervenants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes sur lesquelles les élèves notent leurs déclarations et les arguments en sa faveur 	<p>Les questions suivantes peuvent aussi être utilisées pour aider les élèves à formuler leurs questions et leurs déclarations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Pourquoi le directeur adjoint pensait-il avoir le droit de fouiller les élèves? 2) Pourquoi les élèves pourraient-ils considérer qu'il s'agit d'une violation de la vie privée? 3) Que signifie une « attente réduite en matière de vie privée » dans un contexte scolaire? 4) Les élèves jouissent-ils des mêmes droits à l'école que les citoyens ordinaires dans le monde extérieur? Pourquoi pas? Pourquoi? <p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont-ils capables d'exprimer les raisons pour lesquelles ils sont d'accord ou en désaccord avec la décision de la Cour suprême?

		<ul style="list-style-type: none"> • Sont-ils capables de formuler des questions judiciaires qui remettent en question leurs propres opinions ainsi que celles de l'équipe avec laquelle ils sont en désaccord? • Les élèves arrivent-ils à faire la différence entre une opinion et une argumentation? • Les élèves utilisent-ils des exemples tirés des faits pour étayer leurs conclusions? • Les élèves collaborent-ils efficacement avec les membres de leur équipe?
Leçon 3 : Approfondir le sujet – Qu'est-ce qu'une fouille raisonnable?		
<p>1. Débat [25 min]</p> <p>À tour de rôle, les deux groupes font leur déclaration, posent des questions et répondent à celles de l'autre groupe.</p> <p>Les cinq panélistes écoutent, prennent des notes, délibèrent et désignent le gagnant. Ils expliquent également pourquoi et comment ils ont pris leur décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Podiums, si possible. 	<p>Les élèves formant le groupe de panélistes ont l'occasion d'évaluer les arguments de leurs pairs.</p> <p>Demander aux panélistes de réfléchir à leurs attentes relatives aux arguments présentés par les équipes. Quels participants se sont montrés convaincants? Pourquoi?</p> <p>Évaluation des acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quel est le degré de confiance dont font preuve les élèves en exposant oralement leurs arguments? 2) Les élèves font-ils montre d'un esprit d'équipe? 3) Comment les élèves réagissent-ils devant des opinions divergentes?
<p>2. Introduction au cadre juridique : La vie privée est propre au contexte [Fouilles dans des lieux différents – 20 min]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes mentionnant des lieux de fouille 	<p>Cette activité permet aux élèves d'aborder de manière pratique le concept voulant que les attentes en matière de vie privée diffèrent en fonction de son statut et du lieu où l'on</p>

<p>Demander aux élèves s'ils pensent que leur droit à la vie privée diffère selon l'endroit où ils se trouvent.</p> <p>Les élèves sont répartis en groupes de 3 ou 4 personnes et reçoivent une pile de cartes de lieux de fouille. Il y a une carte pour chacun des lieux suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Placard de la chambre à coucher 2. Casier à l'école 3. Casier de location dans une gare ferroviaire 4. Aéroport 5. Salle de concert/centre sportif 6. Poches 7. Sac à dos/sac à main que l'on porte sur soi 8. Sac à dos/sac à main laissé sans surveillance 9. Toilettes publiques 10. Trottoir 11. Cellule de prison 12. Téléphone cellulaire <p>Les élèves classent ensuite les cartes par ordre décroissant du degré de respect de leur vie privée auquel ils s'attendent dans chaque lieu. Ensuite, un représentant de chaque groupe affiche au tableau les cartes du groupe dans l'ordre établi. Les similitudes ou les différences entre l'ordre de classement des différents groupes sont discutées en classe plénière. Pourquoi chaque groupe a-t-il agencé ses cartes de cette façon?</p> <p>Expliquer aux élèves que les juges abordent les questions relatives à la vie privée de la même manière, en prenant en considération le contexte unique de la fouille en question et en s'appesantissant sur différents facteurs.</p>		<p>se trouve. Il s'agit d'une activité tactile qui permet aux élèves d'analyser en détail les raisons pour lesquelles une attente en matière de vie privée peut être plus ou moins élevée selon le contexte.</p> <p>Les réflexions des élèves doivent démontrer un discernement des tendances, à savoir quelles sont les similitudes et les différences entre les lieux sur le plan des questions relatives à la vie privée qu'ils soulèvent?</p> <p>Évaluation des acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves sont-ils capables de discerner une tendance relativement aux lieux où les attentes en matière de vie privée devraient être plus élevées ou moins élevées? 2) Posent-ils des questions similaires à celles que poseraient des juges, ou des questions totalement différentes?
<p>3. Revue de l'affaire R c AM, 2008 CSC 19 et activité [Fouille</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé de l'affaire R c AM 	<p>Évaluation des acquis :</p>

<p>raisonnable et fouille abusive – 20 min]</p> <p>Les faits de l’affaire <i>R c AM</i> sont examinés en classe plénière à l’aide d’un résumé de l’arrêt.</p> <p>Les élèves prennent ensuite part à une activité de courte durée au cours de laquelle ils décident si les fouilles liées à des activités scolaires sont raisonnables ou abusives, selon le tableau fourni.</p> <p>Question essentielle : Que signifie le terme « abusive » dans le contexte de l’article 8 de la <i>Charte</i>?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tableau illustrant les fouilles raisonnables et abusives par rapport aux activités scolaires 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves sont-ils capables d’appliquer les critères définis dans les arrêts <i>R c MR</i> et <i>R c AM</i> à ces exemples? 2) Les élèves sont-ils capables de justifier leurs décisions en se référant aux arrêts ou à d’autres dispositions de la <i>Charte</i> dont ils ont pris connaissance jusqu’ici?
<p>4. Études de cas : Fouille raisonnable ou abusive [25 min]</p> <p>Les étudiants passent en revue cinq courtes études de cas et répondent aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Existait-il des motifs raisonnables pour effectuer la fouille? 2) Où la fouille a-t-elle été effectuée? 3) La personne ayant subi la fouille avait-elle une attente raisonnable en matière de vie privée dans ce lieu? 4) Qui a effectué la fouille? 5) Comment la fouille a-t-elle été effectuée? 	<ul style="list-style-type: none"> Document à distribuer comportant cinq études de cas 	<p>Évaluation des acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves sont-ils capables d’appliquer les facteurs déterminés dans les arrêts <i>R c MR</i> et <i>R c AM</i> à ces exemples? 2) Les élèves sont-ils capables de justifier leurs décisions en se référant aux arrêts ou à d’autres dispositions de la <i>Charte</i> dont ils ont pris connaissance jusqu’ici?
<p>Leçon 4 : La vie privée des élèves et la police</p>		
<p>1. Discussion en classe : R c AM et fouilles effectuées par la police [20 min]</p> <p>Dans l’arrêt <i>R c AM</i>, la Cour suprême établit une distinction entre la police et les responsables scolaires en ce qui concerne les normes à respecter pour justifier une fouille en vertu de la <i>Charte</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Copies des questions de discussion 	<p>Dans la leçon précédente, les élèves ont eu l’occasion de réfléchir sur les fouilles dans différents contextes. Ils vont maintenant réfléchir aux figures d’autorité dans des situations différentes. Là encore, c’est une bonne occasion de réfléchir aux tendances et d’expliquer aux élèves pourquoi ils font</p>

<p>Elle laisse entendre que la police doit être tenue à une norme plus stricte que les responsables scolaires pour déterminer si elle a ou non des motifs raisonnables pour effectuer une fouille sans mandat.</p> <p>Les élèves forment des groupes de trois et ils réfléchissent aux similitudes et aux différences entre les enseignants, les directeurs d'école et les policiers.</p> <p>Questions de discussion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) En quoi consiste le travail d'un enseignant? Et celui d'un directeur d'école? D'un agent de police? Y a-t-il des similitudes entre leurs responsabilités respectives? 2) Expliquez, dans vos propres mots, quels sont les pouvoirs d'autorité spéciaux d'un agent de police? D'un enseignant? D'un directeur d'école? 3) Quelles sont les sanctions disciplinaires pouvant être prises par un enseignant, un directeur d'école et un agent de police? Et qu'en est-il de vos parents? <p>Question essentielle : La police doit-elle être tenue à une norme plus stricte que les directeurs d'école lorsqu'elle effectue des fouilles dans une école? Pourquoi? Pourquoi pas?</p>		<p>des distinctions ou établissent des similitudes comme ils le font. Cette activité constitue une bonne base pour la leçon qui suit.</p> <p>Évaluation des acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves sont-ils capables d'identifier les différents pouvoirs qu'exercent les figures d'autorité? 2) Les élèves sont-ils capables d'exprimer les raisons pour lesquelles ils sont d'accord ou en désaccord avec des décisions antérieures de la Cour?
<p>2. Penser comme les juges [30 min]</p> <p>Cette activité appelle les élèves à lire différents extraits de l'arrêt <i>R c AM</i> et à les annoter pour indiquer leur accord ou leur désaccord avec le raisonnement des différents juges, ainsi que les raisons.</p> <p>Un vote à main levée a lieu pour chaque juge. La majorité qui s'en dégage donne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Extraits de l'arrêt 	<p>Il n'est pas facile pour les élèves de s'initier au langage utilisé par les juges de la Cour suprême dans leurs décisions écrites. Demander aux élèves de souligner les parties du raisonnement qu'ils ne comprennent pas et les aider à les interpréter. Demander aux élèves de tenter de les reformuler dans leurs propres mots.</p>

<p>peut-être lieu à un arrêt différent de celui de la Cour suprême.</p>		<p>Évaluation des acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves sont-ils en train d'apprendre le langage et d'acquérir les connaissances nécessaires pour critiquer le raisonnement présenté dans cet arrêt? 2) Les élèves sont-ils capables de reconnaître les intérêts concurrents en matière de protection de la vie privée qui sont en jeu dans l'affaire <i>R c AM</i>? 3) Les élèves sont-ils capables d'expliquer les intérêts de la police en matière d'enquêtes criminelles, les intérêts des administrateurs scolaires en matière de sécurité et d'ordre en milieu scolaire, et les intérêts des élèves en ce qui a trait à la protection de leur vie privée à l'école? <ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves peuvent-ils expliquer les intérêts pour la sécurité publique que protègent les administrateurs scolaires et la police? En quoi sont-ils similaires ou différents?
<p>3. Introduction au cadre juridique : La jurisprudence – <i>R c Fearon</i>, 2014 CSC 77 [30 min]</p> <p>Les faits de l'affaire <i>R c Fearon</i> sont lus en classe plénière. Ensuite, un document qui contient un extrait des motifs de la majorité et de ceux de la partie dissidente de la Cour est distribué aux élèves. Ils votent pour le raisonnement avec lequel ils sont d'accord, remettant peut-être en question l'orientation de la Cour sur cette question.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé de l'arrêt <i>R v Fearon</i> • Extraits du raisonnement de la majorité et de celui de la partie dissidente • Questions de discussion 	<p>Les élèves sont à nouveau confrontés aux points de vue divergents des juges de la Cour suprême. L'un des objectifs de cette leçon est de leur montrer à quel point ces questions sont controversées et qu'un désaccord est normal.</p> <p>En tenant compte des détails fournis par les questions de discussion, rassembler les réponses des élèves pour les examiner afin d'évaluer l'apprentissage, en plus de répondre à la question d'évaluation des acquis qui suit.</p> <p>Évaluation des acquis :</p>

<p>Ensuite, les élèves répondent individuellement aux questions de discussion suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Combien de choses une personne pourrait-elle apprendre sur vous si elle examinait votre téléphone cellulaire? Sans rentrer dans les détails, y trouve-t-on des renseignements à caractère privé? 2) Une personne que la police soupçonne d'avoir commis un crime jouit-elle de droits en matière de vie privée? Pourquoi? Pourquoi pas? 3) Pourquoi pensez-vous qu'il existe des lois permettant à la police de fouiller des suspects sans mandat au cours d'une arrestation? 4) Référez-vous aux règles énoncées par la Cour pour déterminer si la fouille sans mandat d'un téléphone cellulaire lors d'une arrestation est constitutionnelle. Dans vos propres mots, qu'est-ce que cela signifie? 5) Pensez-vous que la décision rendue dans l'affaire <i>R c Fearon</i> serait différente en 2022? Pourquoi ou pourquoi pas? 		<ol style="list-style-type: none"> 1) Les élèves sont-ils capables d'expliquer ce que la police doit prendre en compte pour déterminer si elle peut fouiller un appareil électronique personnel après une arrestation?
Cinquième cours : Conduite des élèves en ligne		
<p>1. Réflexion sur la tenue d'un journal [20 min]</p> <p>Poser aux élèves la question initiale suivante : Vous êtes-vous déjà inquiété que quelque chose que vous avez publié en ligne puisse faire l'objet de sanctions disciplinaires? Avez-vous pris des mesures pour déterminer si vos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Papier pour la tenue d'un journal 	<p>Les élèves ont l'occasion de réfléchir individuellement à un moment où ils ont pu avoir des doutes sur leur comportement en ligne.</p> <p>Pour respecter la vie privée des élèves, les réflexions sont anonymes et ne sont notées que pour indiquer la réalisation de l'exercice.</p>

<p>inquiétudes étaient justifiées? Quelles ont été vos conclusions?</p>		
<p>1. Les (quatre) points cardinaux [30 min]</p> <p>Les <i>Provincial Standards for Codes of Conduct Order</i> qui fournissent des lignes directrices pour l'élaboration de codes de conduite scolaires incluent dans la définition de comportement inacceptable non seulement le comportement d'un élève à l'école ou lors d'une fonction scolaire, mais aussi dans toute autre circonstance où son comportement pourrait avoir des répercussions sur l'environnement scolaire.</p> <p>Cette activité a pour but d'amener les élèves à aborder une notion relativement floue correspondant à un seuil disciplinaire ayant des répercussions directes sur leur vie et à favoriser le développement d'une pensée critique dans un domaine du droit qui les concerne directement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableaux de papier • Marqueurs • Déclaration affichée quelque part dans la salle (p. ex. par l'intermédiaire de PPT) : La conduite des élèves, en ligne ou hors ligne, sur le terrain de l'école ou à l'extérieur, pendant ou en dehors des heures de classe, est susceptible de sanctions disciplinaires si elle a des répercussions négatives sur l'environnement scolaire. 	<p>Pendant que les élèves tiennent leur journal, installer des tableaux de papier dans la salle. Les élèves se répartissent en groupes pour ajouter des idées à chacun des quatre tableaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • N – Qu'est-ce que j'ai besoin de savoir ou de trouver? • E – Qu'est-ce qui m'accroche dans cette proposition? • S – Quelle est ma position sur cette proposition? (c'est-à-dire, dans quelle mesure suis-je d'accord?) • O – Qu'est-ce qui m'inquiète dans cette proposition? <p>Poursuivre l'activité sur les points cardinaux en discutant et en examinant les idées des élèves.</p> <p>Questions de réflexion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quels sont les éléments qu'un administrateur scolaire peut prendre en compte pour déterminer s'il doit imposer des sanctions disciplinaires à un élève en raison de propos qu'il ou elle diffuse en ligne? <p>Évaluation des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves prennent-ils en considération d'autres points de vue? • Les élèves sont-ils capables de formuler des arguments pour ou contre une issue particulière? • Les élèves sont-ils capables de cerner les problèmes fondamentaux de protection de la vie privée liés à cette déclaration, compte tenu de ce qu'ils ont déjà appris sur le sujet?

2. Étude de cas : Liberté d'expression à l'école [30 min]

Fournir aux élèves l'extrait approprié des normes provinciales ou un extrait de leur propre code de conduite qui traite des types de conduite qui peuvent justifier une sanction disciplinaire, et leur expliquer en détail les dispositions pertinentes.

Demander ensuite aux élèves de réfléchir au scénario suivant :

*Jordane a passé une audition pour faire partie de l'équipe des meneuses de claques à son école secondaire, mais elle n'a pas été sélectionnée et elle a été nommée sur l'équipe junior. Elle était déçue, et plus tard le week-end suivant, alors qu'elle faisait des courses avec une amie, elle a publié sur TikTok une photo d'elle et son amie faisant un doigt d'honneur avec la légende « f*** l'école, f*** le softball, f*** les meneuses de claques, f*** toute ». Elle s'est ravisée plus tard et elle a supprimé le message, mais entre-temps, une de ses amies avait fait une capture d'écran de l'image et l'avait partagée avec le reste de l'équipe de meneuses de claques et les entraîneurs. Lundi, Jordane a été conduite au bureau du directeur de l'école et officiellement suspendue de l'équipe junior pour le reste de l'année.*

Demander maintenant aux élèves de répondre individuellement aux questions de discussion suivantes :

- 1) Sur la base des règles énoncées dans le code de conduite qui vous a été remis, pensez-vous que la direction de l'école a agi de manière appropriée en suspendant Jordane? Pourquoi ou pourquoi pas?

- Copies des dispositions pertinentes des *Provincial Standards*
- Copies de l'extrait pertinent du code de conduite du conseil scolaire (s'il y a lieu)
- Copies de l'étude de cas et des questions de discussion

Cette activité donne aux élèves l'occasion d'appliquer la loi qui est en vigueur dans leur province à un scénario possible en l'interprétant selon des angles multiples. Dans cette étude de cas, les élèves n'examinent pas les motifs afin de décider de quel côté ils se rangent, mais ils énoncent eux-mêmes les motifs en se basant sur la loi dans sa forme actuelle.

Il convient de noter que cette étude de cas est une adaptation d'un cas réel qui s'est produit aux États-Unis : <https://harvardlawreview.org/2021/11/mahanoy-v-b-l/#:~:text=39.-,Mahanoy%2C%20141%20S.,%2C%20and%20online%2Dbased%20learning.>

L'élève en question a gagné le procès! Les élèves voudront probablement prendre connaissance de la décision qui a été rendue et comparer leur raisonnement à celui des juges de la Cour suprême des États-Unis.

Évaluation des acquis :

- 1) Les élèves sont-ils capables d'énumérer quelques-uns des éléments qu'un administrateur scolaire peut prendre en compte pour déterminer s'il doit imposer des sanctions disciplinaires à un élève en raison de propos tenus en ligne?

2) Si vous deviez contester la suspension de Jordane, quels arguments feriez-vous valoir?		
---	--	--